

Garapon A., Rosenfeld M., (2016) *Démocraties sous stress, les défis du terrorisme global*, PUF, 220p.



Les auteurs : Deux juristes. Antoine Garapon, magistrat, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice. Michel Rosenfeld, professeur de droit constitutionnel et de philosophie du droit à Cardozo Law School (N.Y.)

Le propos : Comment le terrorisme global interroge-t-il les démocraties ? Il ne vise pas l'intégrité territoriale mais l'intégrité morale de la société, il menace la nature même de la démocratie. Comment dépasser la double injonction d'une réaction sécuritaire excessive et la capitulation ? Face à cette *épreuve* démocratique, nos armes reposent sur notre capacité à cultiver les vertus démocratiques de résistance et de sérénité (4^{ème} de couv.)

L'organisation : Un livre court, dense, avec une bibliographie succincte, ne rendant pas compte de l'ampleur des investigations et des connaissances des auteurs. En effet, bien des parties sont structurées à partir de l'angle d'approche d'un autre ouvrage sur lequel les auteurs s'appuient.

Un sommaire de cinq pages (!) quasiment un résumé ; cinq chapitres, de trois à cinq parties pour chacun, entre deux et huit points pour chaque partie : une lecture très scandée donc facilitée. Le livre se veut lisible par le plus grand nombre, sans céder à la vulgarisation schématique. (*A mettre absolument dans la librairie de l'Université !*)

Quelques tableaux synthétisent différentes perspectives présentées.

Philosophiquement, le fil rouge des auteurs est Camus (à partir de ses réflexions sur le terrorisme.)

Quelques points clefs :

Introduction : Le terrorisme global, derritorialisé (terrorisme nouveau) est une épreuve démocratique, « qui met sous pression (stress) la constitution, les institutions et, plus profondément encore, les formes de la coexistence politique » (P.6) (référence à D. Linhardt). L'épreuve est de nature politique.

Chapitre 1 : le traumatisme de l'attentat.

Les auteurs explorent l'explosion du cadre commun de compréhension de la vie.

Tout l'espace est menacé « l'attentat déchire le quotidien » (P.12), le présent est intensifié (écrasant le passé et l'avenir).

L'attentat est traité comme une catastrophe. Il « devient la forme moderne du mal absolu, 'ce contre quoi on lutte quand on a renoncé à l'expliquer' (Ricoeur)

« Le terrorisme provoque une réorganisation du pouvoir et des institutions démocratiques » (p.29). La demande n'est plus de liberté, mais de protection.

(Point en lien avec notre thème du numérique): Similitude avec l'espace/temps numérique : internet, un monde aussi sans temps et sans espace. Et si le terrorisme était induit par un nouveau rapport symbolique au temps abolissant l'espace et le temps, et affaiblissant toute référence territorialisée et matérielle ? Le terrorisme s'engouffrerait ainsi dans la béance créée par le monde ancien qui n'arrive pas à mourir et un monde nouveau qui ne parvient pas à le remplacer. » (P.36)

Chapitre II : La crainte d'une dislocation du monde

Cette dislocation est liée à un nouvel état du monde qui a remplacé le modèle westphalien d'Etat à Etat.

Les auteurs font une large part à la disparition du modèle westphalien qui a régi les rapports entre les nations de 1648 à 1945 (caractérisé par la triple séparation : droit et politique ; droit et religion ; droit interne et droit international, à partir du *territoire*.) (P.39)

« Lorsque la déterritorialisation affaiblit cette capacité de l'Etat en tant que forme symbolique (un rapport espace/temps qui lie les hommes tout en rationalisant leur intervention dans le monde), on assiste à un triple phénomène de *déshomogénéisation de l'espace, d'intensification du temps et d'insécurisation de la politique* qui va profondément modifier les rapports humains. » (p.43)

Dans la guerre westphalienne, tous les coups sont permis mais dans une unité de temps, de lieu, d'action. (P.47) Pour comprendre le terrorisme, il faut saisir une autre rationalité.

Le terrorisme met en échec le « fol espoir » d'une prospérité collective qui apaiserait la violence « en révélant qu'un monde unifié par la technique est plus vulnérable parce que la violence y est plus abordable et plus intense. » (p.51)

(En rapport avec le thème que nous souhaitons aborder de la colonisation) : le terrorisme se matérialise par une détérioration interne des rapports sociaux. « La mondialisation, parce qu'elle se fait aussi mémorielle, participe de cette détérioration, en particulier autour des conflits historiques liés à la colonisation. » (P.59)

Le terrorisme global est un terrorisme justicier. « L'acte terroriste commis dans un pays occidental purge une humiliation et exprime une demande de reconnaissance qui prennent sens autant dans ce pays que dans le nouvel espace global de la planète entière. » (P.65)

Le terrorisme global est le symptôme d'une « béance symbolique » dans la mondialisation (P.69)

Il y a un déficit de tiers-garants (que sont par exemple la langue, des mœurs communes, des rituels partagés, des arènes d'affrontement) (P.66-67) « Marché et numérique se posent comme des systèmes techniciens, non comme des ordres symboliques » (P.71)

(Par rapport à l'Islam) : « le drame entre l'Islam et l'Occident, mis en scène brutalement par le terrorisme, montre l'impossible accord entre le trop plein de transcendant et l'immanence radicale d'un univers technicien, entre la sacralisation de l'économie et le 'vrai' sacré, entre le sacrifice et la promesse d'un monde sans perte. » (P.72)

Pour combler la béance symbolique, il faut construire un tiers-garant commun. Pour cela, il faut partir de la Cité. Il faut :

- Relancer une politique plus inclusive soucieuse de stimuler la *philia*, c'est-à-dire la reconnaissance mutuelle.
- Combattre le terrorisme dans le cadre de l'Etat de droit
- Promouvoir une justice constitutionnelle plus ouverte qui cherche à introduire de la proportionnalité dans les rapports disproportionnés qu'instaure le terrorisme global.

(les trois chapitres suivants traitent chacun de ces points)

Chapitre III : L'angoisse d'un effondrement de la Cité

Cet effondrement fait écho à une désintégration interne de nos sociétés.

(Dans ce chapitre les auteurs s'intéressent à l'islamisme (quelques citations) :

L'islamisme terroriste est contre l'histoire, il veut revenir aux origines. (irruption de l'archaïque dans le moderne, p.108) « Il ne dénonce pas la stigmatisation des musulmans sur le sol européen mais de manière très générale les humiliations faites aux musulmans du monde entier. »(P.83). Le terrorisme peut aussi bien manifester « un déficit d'intégration qu'à l'inverse, une réaction violente contre une crainte de l'assimilation. » (P.85). Les jeunes djihadistes, constate Olivier Roy, sont territorialisés. (P.92) Le djihadisme « pour reprendre les termes d'une polémique française de 2015 est autant une islamisation de la radicalité qu'une radicalisation de l'islam. » (P.94)

Pour R. Liogier, les jeunes se glissent dans le terrorisme, poussés par 'le désir narcissique d'exister en grand.' le temps des djihadistes « est plus mythologique qu'eschatologique » (P.97)

La communauté utopique de la Oumma contourne la question politique de la pluralité. La communauté sauvée amène à négliger la communauté réelle. » (P.105)

« La mondialisation met en contact direct des hommes et des cultures sans les clés de compréhension qui permettent de relativiser » (P.104) (explication des interprétations diverses des caricatures de Charlie Hebdo par ex.)

Le refus n'est pas celui de la mondialisation (le djihadisme y est à l'aise) mais celui de la démocratie.

« Ce n'est plus une politique qui est visée, ou le capitalisme, mais *le* politique, c'est-à-dire *l'archè* de nos sociétés issues des Lumières et travaillées par des siècles d'émancipation par rapport à toute transcendance. » (P.112)

Daech appelle à 'l'extinction de la zone grise' c'est-à-dire la zone où vivraient la majorité des musulmans (zone que nous avons mis du temps à construire, directement enfant des Lumières entant qu'espace neutre régulé par le droit et les moeurs démocratiques) (P.115)

Chapitre IV : Comment rendre justice à ces attentats ?

Si l'on n'y prend pas garde, le remède peut être pire que le mal.

Comment éviter que l'Etat sur-réagisse ou sous-réagisse ?

Long développement sur la comparaison entre le terrorisme et les ripostes par drones. (ex : kamikaze, mon corps est une arme ; drone : mon arme est sans corps) (P.122)

Attention au passage de la prévention à la préemption (éviter que l'évènement ne se produise. P. 130)

« Lorsque le fantasme se fait législateur, il ouvre la voie à l'arbitraire car il n'est plus arrêté par la réalité. » (P.136)

Examen de la figure du radicalisé, du fiché. (PP 131-136)

Préemption et justice sont incompatibles : « On suspecte, on condamne même des gens, non pour ce qu'ils ont fait mais pour ce qu'ils sont. Quelle régression ! » (P.142)

La réponse sécuritaire est un « nœud coulant » (p.143). La prison aggrave le péril (les délinquants y deviennent des rebelles.)

« Une démocratie ne peut pas être fondamentaliste : c'est une contradiction dans les termes. Elle ne peut avoir d'ennemi absolu, sauf à se renier. La justice est alors un enjeu capital. Car elle devient un objectif stratégique dans la lutte contre le terrorisme puisqu'il lui revient la charge d'éviter que nous tombions dans le piège tendu par les terroristes.» (P.150)

Chapitre V : Le stress post-traumatique des institutions démocratiques

Nos institutions politiques traversent un état de stress qui doit être traité comme tel.

Les auteurs examinent trois cadres juridiques selon eux inadaptés : l'application du droit pénal ordinaire, le transfert de pouvoirs exceptionnels au chef de l'exécutif, la limitation momentanée des droits individuels au nom de l'intérêt général. (P.160- 170)

« L'enjeu est d'inventer un nouveau paradigme qui permettra de trouver la bonne proportion entre la sécurité et la liberté. » (P.175)

Les auteurs examinent trois acteurs possibles :

- Les exclusivistes veulent que l'exécutif détienne tous les pouvoirs,(P.177)
- Les institutionnalistes plaident pour une coopération entre exécutif et parlement (p.179)

- Les maximalistes considèrent que le terrorisme ne doit rien changer au fonctionnement ordinaire des institutions. (P.182)

Tous esquivent la vraie question, en ne portant pas « suffisamment d'attention au point de fuite susceptible de donner la perspective et qui se trouve dans le *thumos*, la part colérique du peuple. » (P.185)

Alors comment vaincre le stress des institutions démocratiques ?

Non par des mesures de sécurité totale (et donc impossible) mais par des mesures de sérénité (P.191). Renouer avec le temps long (P.193), avoir un discours politique à la hauteur (p.196).

Conclusion :

Les auteurs reviennent sur la notion de proportionnalité (à partir d'un jugement rendu par la cour israélienne à propos du mur, suite à un dépôt de plainte palestinien). Mise au service d'une reconnaissance mutuelle minimale. « La justice ne sera jamais à la hauteur de l'évènement (...) mais elle peut être *exemplaire* au sens kantien. » (P.206). La justice sera toujours locale, mais « *le local peut atteindre le global par son exemplarité.* » (P.207)

Conclusion avec Camus (*lettre à un ami allemand* écrite en 1944) : « Pendant longtemps, ce fut votre immense avantage puisque vous tuez plus facilement que nous. Et jusqu'à la fin des temps, ce sera le bénéfice de ceux qui vous ressemblent. Mais jusqu'à la fin des temps, nous, qui ne vous ressemblons pas, aurons à témoigner pour que l'homme, par-dessus ses pires erreurs, reçoive sa justification et ses titres d'innocence. »

Mon avis : un livre de juristes. Mais qui emprunte à d'autres champs. Un livre non sur le seul islamisme, mais sur le terrorisme global et ce choix d'éclairage est intéressant. Fruit d'une longue recherche, étayé de multiples références. Une mise en perspective sous de multiples angles qui garde l'intérêt du lecteur tout au long du livre.